

Avis Spécifique de Passation de Marchés

APPEL D’OFFRES

**Petits Travaux**

**(Procédure à Enveloppe Unique)**

 *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*

**Pays :** République de Guinée

**Projet :** Projet de développement de l’Agriculture Commerciale en Guinée

## **Titre du Marché : Travaux de réalisation de 153.238 km Pistes rurales dans les préfectures de Dalaba et Mandiana.**

**Financement Banque Mondiale :** Crédit N° 6771– GN / Don N° D713 – GN

**Appel d’Offres No : 01/AON/MAGEL/PDACG/2024**

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un prêt de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet de développement de l’Agriculture Commerciale en Guinée et a l’intention d’utiliserune partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de réhabilitation de pistes rurales en cinq (5) lots distincts :
* Lot-1 : Travaux de réhabilitation de 22.622 km de pistes rurales reliant les tronçons RN 26 (CR Kankalabé)-Dombélé 11.600 km ; RN 26 (CU Kankalabé)-District de Gobiré 6.582 km et RN 26 (CU Kankalabé)-Dougako 4.440 km ;
* Lot-2 : Travaux de réhabilitation de 16.178 km de pistes rurales reliant les tronçons Carrefour Kourou Maninka et Carrefour Sankarelah dans la CR de Ditinn, préfecture de Dalaba;
* Lot-3 : Travaux de réhabilitation de 26. 438 km de pistes rurales reliant les tronçons Carrefour Guilintiko-Kondisso 3.408 km dans la CR de Kèbaly et Carrefour Botobofel-RN 5 (Carrefour Bomboly) 23.030 km dans la CR de Ditinn, préfecture de Dalaba ;
* Lot-4 : Travaux de réhabilitation de 50.000 km de pistes rurales reliant le Carrefour Kodiaran à Koundian dans la préfecture de Mandiana ;
* Lot-5 : Travaux de réhabilitation de 38.000 km de pistes rurales reliant les tronçons Limbana-Mangana 12.000 km ; Mangana-Bankoumana 16.000 km et Bankoumana-Koundian 10.000 km, dans la préfecture de Mandiana.
1. Le Projet de Développement de l’Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux de 153.238 km Pistes rurales dans les préfectures de Dalaba et Mandiana pour un délai d’exécution de huit (08) mois.
2. La passation de marchés sera conduite par passation de marchés au niveau international en utilisant un Document d’Appel d’Offres (DAO) tel que défini dans les « Règles des Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI. », **édition Septembre 2023 (« les Règles de Passation des Marchés »)**, et est ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles.
3. Les Soumissionnaires intéressés de pays éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires au Projet de Développement de l’Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) sis à l’**Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Tél :(+224) 628 89 66 80/ 622 52 70 56** ou par courriel : **hamidoudiallo@magel.gov.gn**avec copie obligatoire à  : **pdacg@magel.gov.gn** **et procurement@pdacg.org.gn**, et examiner le Document d’Appel d’Offres durant les heures de bureau de 9 :00 à 17 :00 heures du Lundi au Jeudi et de 9 :00 à 15 :30 les vendredis à l’adresse indiquée ci-dessous.
4. Le Document d’Appel d’Offres en langue Française peut être acheté par tous les Soumissionnaires de pays éligibles en formulant une demande écrite à l’adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **Dix millions (10 000 000) de Francs Guinéens**. La méthode de paiement se fera Conformément à l’Arrêté Conjoint des Ministres des Finances et du Budget N°2304/MEF/MB/SGG portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente des Dossiers d’Appel d’Offres, le prix des DAO est reparti comme suit :
* **30% du prix d’achat du DAO est versé au compte de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP),**
* **50% du prix d’achat du DAO est versé au compte du Receveur Central du Trésor à la BCRG,**
* **20% du prix d’achat du DAO est versé au compte de l'Autorité Contractante.**
1. Les Offres doivent être remises au Projet de Développement de l’Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) au plus tard à **10 heures 00 minute le 05 Novembre 2024**. La remise des Offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaitent assister à l’ouverture des Offres à l’adresse indiquée ci-dessous : **Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, le 05 Novembre 2024** à **10 heures 30 minutes**.

**En outre, le candidat devra joindre à son offre, la version électronique (clé USB) des fichiers modifiables des DQE et BPU remplis sur la base de ceux du Dossier d’Appel d’Offres reçu.**

1. Une redevance de l’Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) au taux de 0,60%, un frais d’immatriculation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) au taux de 0,30% et un droit proportionnel de 1 % du montant hors taxes du contrat seront payés par l’attributaire du marché.
2. Toutes les Offres doivent être accompagnées d’une Garantie d’Offre, pour des montants uniquement en GNF dont :
* **Lot 1 : l’équivalent de 86 000 000 GNF ;**
* **Lot 2 : l’équivalent de 60 000 000 GNF ;**
* **Lot-3 : l’équivalent de 100 000 000 GNF ;**
* **Lot 4 : l’équivalent de 188 000 000 GNF ;**
* **Lot 5 : l’équivalent de 142 000 000 GNF.**
1. Veillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l’Emprunteur divulgue les informations sur les [propriétaires effectifs](http://context.reverso.net/traduction/francais-anglais/des%2Bb%C3%A9n%C3%A9ficiaires%2Beffectifs) du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l’avis de Notification d’Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgation [des Bénéficiaires Effectifs](http://context.reverso.net/traduction/francais-anglais/des%2Bb%C3%A9n%C3%A9ficiaires%2Beffectifs) inclus dans le document d’Appel d’Offres ».
2. L’adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Projet de Développement de l’Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)**

**M. Hamidou DIALLO**

**Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn**

Conakry, République de Guinée

Tél :(+224) 628 89 66 80/ 622 52 70 56

**Email :** **hamidoudiallo@magel.gov.gn** **avec copie obligatoire à :** **pdacg@magel.gov.gn** **et** **procurement@pdacg.org.gn**

**Site web :** **https://offre.magel.gov.gn/**

 ***Conakry, le 23 Septembre 2024***

 Le Coordonnateur

 Hamidou DIALLO